



COMPTE-RENDU CONSEIL DE VIE SOCIALE DU 20 SEPTEMBRE 2013

Présents:

Représentants des Familles:

M. Daniel DURR
M. Bernard BOHN
Mme Doris DAHM
M. René HERING

Représentant des salariés:

Mme Josette GERME

Représentant du gestionnaire:

Mme Sandrine WOEHL, Directrice
d'établissement

Invités:

Dr Irina LAMBROU, Médecin
Coordonnateur,
Mme Corinne TASSERA, Gouvernante.

La réunion s'est déroulée suivant l'ordre du jour prévu.

Mme WOEHL présente ses excuses pour l'absence des représentants du Comité d'Etablissement lié à un oubli d'envoi de convocation pour la réunion.

1. VIE INSTITUTIONNELLE:

Mme WOEHL commence par faire un point sur le projet d'élection de représentants de résidents au Conseil de Vie Sociale. A cette date une seule personne s'est portée candidate. Il est convenu de se donner encore un peu de temps afin que l'animatrice puisse solliciter quelques résidents supplémentaires. Les modalités d'élection seront définies ultérieurement. L'objectif est que les représentants des résidents soient en place pour le prochain Conseil de vie Sociale.

Mme WOEHL informe par ailleurs les membres du Conseil de Vie Sociale que l'établissement va disposer de son propre site internet, mis en place par la Fédération de Charité. Il permettra de diffuser de l'information pratique pour les personnes qui souhaitent se renseigner sur l'établissement, mais aussi de faciliter la communication avec les familles (agenda des manifestations, possibilité de s'abonner à la lettre de diffusion,...). Un volet dédié aux proches des résidents avec mot de passe devrait être créé afin de mettre en ligne les photos des manifestations.

Mme WOEHL sensibilise les membres du Conseil de Vie Sociale qu'à cette fin les résidents et leurs proches seront sollicités dans le cadre du recueil du droit à l'image.

2. LE VOLET HOTELIER:

Entretien des locaux:

Mme WOEHL indique que le personnel a été renforcé avec le recrutement en avril de deux personnes à temps partiel en contrat aidé permettant ainsi de soulager l'Agent de Service Logistique qui s'occupait jusqu'alors de l'ensemble des chambres des 3^{ème} et 4^{ème} étages. Par ailleurs le recours au fonctionnement en mode dégradé (non remplacement de personnel), lors duquel l'entretien des locaux était laissé de côté, est limité aux cas extrêmes d'impossibilité de trouver un remplaçant. D'un point de vue organisationnel, l'effectif et la charge de travail sont en cohérence.

Les membres du Conseil de Vie Sociale soulèvent les points suivants:

Certains sols de douche ont des particules noires incrustées.

Mme WOEHL en prend note et propose dans un premier d'essayer de mettre en place un nettoyage curatif pour la remise à niveau du sol. Les modalités sont à étudier.

Qui nettoie les fauteuils roulants?

C'est du ressort des aides-soignants mais il n'y a pas de planning prédéfini.

Qui arrose les plantes de résidants?

C'est du ressort des résidants ou de leurs proches (Mme DAHM signale cependant une réponse inappropriée d'une salariée à cet égard).

Qui nettoie les grilles d'écoulement?

Le nettoyage des grilles d'écoulement nécessite l'intervention de l'homme d'entretien.

Maintenance:

Mme WOEHL rappelle qu'un cahier de liaison avec les hommes d'entretien, Martin et Hervé, est disponible à l'accueil. Il est utilisé par les salariés comme par les proches pour signaler tout dysfonctionnement. Il est consulté quotidiennement par les hommes d'entretien.

Néanmoins un cahier de rattrapage, renseigné par le personnel, circule chaque semaine à un étage différent pour procéder à la remise à niveau ou la réparation des anomalies qui n'auraient pas été signalées précédemment.

Les membres du Conseil de Vie Sociale soulèvent les points suivants:

Certains résidants n'ont pas les chaînes allemandes.

Mme WOEHL confirme qu'elle a été interpellée récemment à ce sujet, que dans un premier temps il semblait que ce soit des problèmes d'utilisation de la télécommande (sélection de la chaîne), mais qu'en fait il y a finalement bien un problème de panne intermittente. Le sujet est à l'étude afin de régler définitivement ce problème.

Les radiateurs sont bloqués, les résidants ont parfois trop chaud:

Les radiateurs ne sont normalement pas bloqués. Chacun peut régler sa température. En cas de dysfonctionnement, il faut le signaler dans le cahier de liaison avec l'homme d'entretien.

Par contre, il arrive en début de saison que le thermostat reste grippé : l'homme d'entretien intervient dès que prévenu.

Il y a des chasses d'eau qui fuient.

Les hommes d'entretien interviennent également ponctuellement lorsque le dysfonctionnement leur est signalé.

Un chauffage du 4^{ème} étage est à remplacer:

Cela sera signalé à l'homme d'entretien.

Le portail de l'entrée principal est trop bruyant:

Mme WOEHL confirme également que ce bruit est gênant et que Martin est missionné pour régler ce problème avec le fournisseur.

Mme WOEHL conclut en faisant part de son souhait de fonctionner davantage sur le principe de la maintenance préventive.

Entretien du linge:

Les membres du Conseil de Vie Sociale soulèvent les points suivants:

Des dysfonctionnements malgré la mise en place d'un temps de lingère 7 jour sur 7 jours: vêtements sales retrouvés dans le placard, inversion de linge entre personne portant le même nom, linge propre pas rangé à sa place habituelle.

Mme WOEHL confirme que l'organisation est en place mais qu'en aval il faut que l'ensemble des personnels soient attentifs et vigilants. Mme TASSERA confirme que le linge propre est monté et rangé tous les jours par les agents de service logistique.

Tous conviennent que le système de dépôt à l'Accueil pour le marquage fonctionne bien.

Restauration:

Mme WOEHL informe qu'un travail de fond est en cours concernant l'adaptation des repas aux personnes dénutries, avec pour les premières mesures, un enrichissement naturel des repas plus ciblé et la mise en place, sur prescription, d'un goûter enrichi. Certaines personnes ont également une prescription pour une double portion.

Les membres du Conseil de Vie Sociale soulèvent les points suivants:

Certains repas servis à l'unité protégée manquaient de saveur et étaient moins copieux:

Mme WOEHL confirme qu'il y a eu quelques dysfonctionnements de cette nature cet été pendant le remplacement des congés payés, même si dans l'ensemble le cuisinier remplaçant a assuré correctement sa mission. Néanmoins en temps normal les repas restent plutôt copieux. A suivre.

Le temps entre les repas est très court entre le petit-déjeuner, le déjeuner, le goûter, et le dîner.

Mme WOEHL en est consciente mais précise que les résidents apprécient de dîner à 18h d'une part, et que les contraintes liées aux couchers d'autre part, rendent peu envisageable un recul de l'heure du dîner.

Y-a-t-il une collation du soir?

Les veilleurs ont un petit stock qu'ils mettent à disposition en fonction des besoins identifiés.

Mme WOEHL informe les membres du Conseil de Vie Sociale que le contrat liant l'établissement à l'Alsacienne de Restauration est en cours de révision pour faire face à une problématique budgétaire (quelques prestations seront revues à la baisse) mais également dans le même temps pour obtenir de meilleures prestations (fromage intégré au menu du jour, amélioration de la préparation des textures modifiées, amélioration des goûters...). Le Conseil de Vie Sociale sera tenu au courant de l'avancée de ces travaux de révision.

Animation:

En l'absence de Fatima, Mme WOEHL fait un retour sur l'été. Les membres du Conseil de Vie Sociale confirment le manque ressenti lors des congés d'été de Fatima et saluent son travail.

Mme WOEHL indique cependant qu'il est très courant que les animatrices ne soient pas remplacées pendant leurs congés mais qu'un programme minimum a pu être proposé grâce à M. KLEIN et Mme HEBTING, bénévoles. Elle en profite pour leur transmettre ses remerciements. Par ailleurs, Mme MAUCH, Psychologue de l'établissement, était présente pendant tout le mois d'août et entourée de deux stagiaires psychologues qui ont également proposé des ateliers avec succès: l'une a créé un atelier Panier du Potager, l'autre a réalisé un travail autour de la musique.

Mme WOEHL confirme l'orientation consistant à développer un thème par mois environ. Le mois de septembre est placé sous le signe de l'Alsace. Celui d'octobre sera placé sous le signe de la Grèce, avec une animation *déjeuner* spéciale de l'Alsacienne de Restauration.

Elle fait part au Conseil de la Vie Sociale de la venue prochaine d'un photographe amateur qui réalisera des portraits de résidents. Une exposition est envisagée.

3. LE VOLET SOIN et MEDICAL:

Point sur l'équipe:

Mme WOEHL informe les membres du Conseil de Vie Sociale qu'un nouveau recrutement de Cadre de Santé est en cours. Elle les informe également du départ de la pharmacienne gérante et de l'arrivée au 1^{er} octobre de son successeur.

L'équipe soignante et médicale est stable.

La formation Le Prendre Soins, basée sur le visionnage de séquences de soins filmées in situ, aura lieu les 1^{er} et 15 octobre.

Priorités:

Mme WOEHL indique aux membres du Conseil de Vie Sociale que l'établissement prépare actuellement une "coupe PATHOS", c'est-à-dire une photographie des soins médicaux techniques requis sur l'établissement. Ce travail donnera lieu en novembre à une validation par un médecin de l'Agence Régionale de Santé et permettra en théorie à cette dernière de déterminer de façon adaptée l'enveloppe budgétaire théorique qui pourrait être allouée à l'établissement pour assurer les soins en conséquence.

A titre d'information, cette préparation particulière demande une forte mobilisation des personnels et en particulier du Dr LAMBROU. Aussi ce travail technique est pour ce dernier trimestre la priorité de l'établissement.

Les membres du Conseil de Vie Sociale s'inquiètent de chutes ayant eu lieu à l'unité protégée. Le Dr LAMBROU confirme que le groupe de résidents de l'unité protégée est vieillissant, et que la maladie progressant, plus sujets à un risque de chute que précédemment.

Les membres du Conseil de Vie Sociale questionnent le Dr LAMBROU sur les soins dentaires: Le Dr LAMBROU rappelle que les résidents sont orientés soit vers un cabinet dentaire, soit vers la clinique dentaire. Elle précise que le transport médicalisé via ambulance n'est pas pris en charge par l'assurance maladie et qu'il revient à la famille d'accompagner son proche.

4. SITUATION FINANCIERE DE L'ETABLISSEMENT:

Mme WOHL alerte les membres du Conseil de Vie Sociale sur les difficultés financières de l'établissement. Le déficit pour l'année 2012 s'est élevé à 263 399€ répartis comme suit : 72 171€ de déficit sur le volet Hébergement, 18 622€ sur le volet Dépendance, et 172 606€ sur le volet Soins. Elle indique que le retour à l'équilibre est impératif pour 2014.

Concernant le volet Soins, l'établissement n'a quasiment plus recours à l'intérim et fonctionne avec un pool de vacataires fidélisés, afin de limiter les dépassements budgétaires sans nuire à la qualité de soins, voire en l'améliorant.

Par ailleurs, l'établissement, dans le cadre du renouvellement de la convention tripartite, sollicitera une dotation Soins plus importante de l'Agence Régionale de Santé, en adéquation avec le niveau de soins requis. Sans pouvoir préjuger de la suite qui y sera donnée, la demande est fondée.

Concernant le volet Hébergement, la quasi-totalité du déficit provient de la prestation alimentation. Après analyse de la situation, il en ressort que le budget alloué à l'alimentation est sous-estimé. Mme WOHL informe les membres du Conseil de Vie Sociale d'une demande d'augmentation de ce poste de dépense dans le cadre du dépôt du budget pour l'année 2014. Le dossier sera étudié comme il se doit par le Conseil Général qui fixe par arrêté les tarifs des EHPAD. Une augmentation sensible du tarif est à attendre en conséquence. A noter, le contrat est en parallèle en cours de renégociation auprès de l'Alsacienne de Restauration.

Afin de limiter dans une petite mesure le déficit pour l'année 2013, et dans l'attente du positionnement du Conseil Général par rapport au budget alloué pour 2014 et les résultats de la renégociation du contrat avec l'Alsacienne de Restauration, certaines prestations seront par nécessité revues à la baisse.

5. PROJETS D'INVESTISSEMENT:

Mme WOHL indique que le bâtiment C sera bien rénové en 2014. Le projet comporte plusieurs axes: ravalement de façade mais surtout rénovation des espaces communs afin d'estomper la différence entre le bâtiment A et le bâtiment C, rendre les espaces collectifs plus lumineux (par la suppression d'une salle de bain collective non utilisée). Le projet datant maintenant de 2011, des évolutions ont été en sus demandées: suppression d'un maximum

de cloison pour renforcer le gain en luminosité, mise en place de la climatisation des couloirs, amélioration de l'isolation extérieure, voir automatisation des stores. D'autres contraintes techniques seront également à prendre en compte dans le projet final.

Mme WOEHL indique que les priorités pour 2014 seront le changement de l'infrastructure informatique d'une part, et d'autre part l'adaptation de la structure à l'accueil de résident désorientés.

Les membres du Conseil de Vie Sociale font part également de leur souhait de voir des améliorations au salon de l'Accueil, en particulier la mise en place de stores, ce dernier étant trop ensoleillé l'été.

Le rafraichissement des salons d'étage et la mise en couleur de l'unité protégée sont appréciés des familles.

La réunion se termine.

Compte-rendu établi par Mme WOEHL, directrice d'établissement.

Soumis pour modifications ou approbation aux membres du Conseil de Vie Sociale

Approuvé par le Conseil de Vie Sociale

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.